

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur se propose, sans engagement de sa part, **d'attribuer** par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Réf : **AS 84 26 0068 01** Libre

Commune de Gargas – Surface : 4 ha 23 a 90 ca

Bruou Ouest - A134 - A135 - A136 - A137 - A138 - A139 - A140 - A141 - A142 - A143 - A144 - A145 -
A146 - A149 - A150 - A926 - A961 ;

Urbanisme : Agricole (PLU)

Informations complémentaires :

La production issue des biens, décrits ci-dessus, relève, pour tout ou partie, de l'Agriculture Biologique au sens de l'article L.641-13 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Réf : **AS 84 26 0069 01** Libre

Commune de Gargas – Surface : 1 ha 03 a 59 ca

Les Lombards - A1298 - A1299 ;

Urbanisme : Naturel (PLU), Agricole (PLU)

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site :
<http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **29/03/2026** par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès de :

SAFER PACA

Délégation Départementale : Vaucluse
Maison de l'Agriculture, Agroparc
97 Rue des Meinajaries, CS 70013
84918 AVIGNON 9
Tel : 04 88 78 00 84

où des compléments d'information peuvent être obtenus, ou par voie dématérialisée sur le site <https://geo-paca.vigifoncier.fr/pubs/index.html> ➔



A Gargas, le *17/03/2026*

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)

Le Maire, Bruno VIGNE-ULMIER

